

Conseil municipal 21 septembre 2023
Procès-verbal de séance

Le 21 septembre 2023 à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 14 septembre, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

Présents :

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Philippe VILARD - Christian BROUILLARD - Chantal CHATAGNIER - Jean-Paul DE SOUSA - Arlette DENIS - Stéphanie DEY - Amélie FEVRE - Christian PERDRIX - Christelle VAUCHER.

Absents :

Géraldine MALTERRE - Frédéric DELALANDE - Alain MICHEL.

- > dont pouvoir donné par Frédéric DELALANDE à Emily UNIA

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 12
- absents : 3
- procuration : 1

Secrétaire de séance désigné par le conseil : Amélie FEVRE

Ordre du jour de la séance

Urbanisme

Bâtiments communaux

Finances

Associations

Agents communaux

Nouvel adressage communal

Commissions Communales

Communauté de communes Bresse et Saône

Comptes-rendus de diverses réunions

Décisions du Maire

Informations diverses

Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal du conseil du 20 juillet 2023

Le procès-verbal du conseil municipal du 20 juillet 2023 est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme :

Déclarations préalables :

- Creux Gonin Ternant : Changement de portes et fenêtres
- Eglise Moulin : Changement d'une fenêtre en porte
- Creux Gonin Ternant : Installation de panneaux photovoltaïques
- Moulin Mairie : Pergola
- Mairie prairie : Installation de panneaux photovoltaïques
- Grand mollard : Modification de façade
- Les Bonnots : Construction d'un garage
- Terres de l'alouette : Installation de panneaux photovoltaïques
- Les Bonnots : Installation de panneaux photovoltaïques
- Moulin Mairie : Installation de panneaux photovoltaïques

Permis de construire :

- Les Ripettes : Réaménagement d'une ancienne ferme

PLUi :

Près de 600 contributions (de personnes publiques associées ou de particuliers) ont été reçues dans le cadre de l'enquête publique sur le PLUi. Le rapport de la commission d'enquête devrait être rendu début octobre et le PLUi approuvé par la Communauté de Communes d'ici la fin de l'année.

Bâtiments communaux :

Les travaux d'agrandissement et de rénovation énergétique de l'école ont été achevés pour la rentrée des classes.

La partie la plus ancienne de l'école est maintenant isolée. Elle compte une salle de classe supplémentaire. L'ancienne classe au rez-de-chaussée est destinée à un usage culturel (musique, théâtre, art visuel...) et est mutualisée avec l'accueil périscolaire pour permettre d'accueillir tous les enfants.

La classe des PS/MS a été entièrement rénovée et les peintures refaites.

Toutes les classes sont dorénavant dotées de vidéoprojecteurs.

Les travaux d'aménagement d'un appartement au rez-de-chaussée de la Cure ont débuté. Ils devraient s'achever d'ici la fin de l'année.

Finances :

Etude de devis

Le conseil municipal valide :

- Un devis de 153,79 € pour le changement d'un extincteur à l'école suite au contrôle annuel de l'entreprise Desautel
- Un devis de 971,60 € auprès de l'entreprise D'Clic pour optimiser le matériel informatique de l'école et son fonctionnement
- Un devis de 717,60 € auprès de l'entreprise D'Clic pour l'achat d'un logiciel informatique à la mairie
- Un devis de 2 445,26 € pour l'achat d'un congélateur pour la cantine auprès de l'entreprise CUNY
- Un devis de 368,52 € pour l'installation d'une ligne téléphonique à la cantine de l'école par Mâcon Communication
- Un devis de 1 288,18 € auprès d'Antony Morel pour des travaux électriques à la cantine

Associations :

Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour le renouvellement de la convention d'utilisation de la salle multifonction par Saint BEAAL pour la somme 1250 € pour la saison 2023/2024. Madame Arlette Denis, présidente de l'association, ne participe pas au vote de la délibération.

Agents communaux :

En raison d'un surplus de travail sur la commune, le contrat de Claude ROUGON est prolongé jusqu'au mois d'octobre.

Nouvel adressage

Madame Le Maire rappelle que le décret publié le 14 août au journal officiel oblige les communes à nommer et numéroter toutes les voies suivant les normes AFNOR. Un certificat d'adressage a été déposé dans tous les foyers de la commune par les membres du conseil municipal. La population est conviée à une réunion d'information sur le travail d'élaboration de ce nouvel adressage le mercredi 4 octobre 2023 à 20 h à la salle multifonction.

Commissions communales :

Le CCCAS (Comité Consultatif Communal d'Actions Sociales) s'est réuni afin d'organiser le repas annuel des anciens. Celui-ci se déroulera le samedi 14 octobre.

La commission développement durable s'est rassemblée le 11 septembre pour préparer la matinée nettoyage du samedi 30 septembre.

Le 15 septembre, la commission bâtiment, a auditionné les 3 architectes retenus pour le projet de la nouvelle mairie.

Communauté de communes Bresse et Saône :

Philippe VILARD rend compte de la commission environnement du 7 septembre.

Catherine POMMET a participé à la réunion du groupe de travail des randonnées pédestres le 21 septembre.

Comptes rendus de diverses réunions :

Le 5 septembre Gilles FONTAINE a participé à la réunion du Syndicat de l'eau.

Géraldine MALTERRE a assisté le 7 septembre à l'AG de Saint BÉAAL.

Le 8 septembre Amélie FEVRE a participé à l'AG de RANTANPLAN.

Christian PERDRIX rend compte de la réunion sur la production des énergies renouvelables du 12 septembre.

Philippe VILARD a assisté le 12 septembre à une conférence sur la cybersécurité.

Mardi 19 septembre, Gilles FONTAINE et Chantal CHATAGNIER ont participé à la réunion du SBVR

Madame Le Maire a rencontré Madame BAISSARD de l'association « Lire ici et là » afin de faire un point sur l'activité de l'association.

Décisions du Maire :

Madame le Maire informe l'assemblée de la décision budgétaire modificative du budget communal 2023 portant virement de crédits de chapitre à chapitre, prise au titre de la fongibilité des crédits (M57) :

Section fonctionnement :

- article 739118/014 dépenses : + 1 154 €
- article 615232/011 dépenses : - 1 154 €

Informations diverses :

Christophe MATHIS est notre nouveau correspondant de presse du Progrès.

Le spectacle de la bibliothèque, financé par la CCBS, aura lieu le 23 septembre à 20h30.

Clôture de la séance à 21h55

Le secrétaire de séance, Amélie FEVRE

Le Maire, Emily UNIA

